



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)



*Sainte-Luce, une communauté unie et épanouie,  
fière de ses multiples richesses  
où la mer et la terre se marient en offrant  
une qualité de vie exceptionnelle.*

Sainte-Luce, le 7 juillet 2017

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce

### AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués par le soussigné, conformément à l'article 152 du Code Municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra mardi le 11 juillet 2017 à 19h, au 1, rue Langlois. L'ordre du jour sera le suivant;

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Modification au contrat des rénovations de l'ancienne église du secteur Luceville
- 4- Demande du cercle des fermières
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la séance

Jean Robidoux  
Directeur général

---

1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0 • Téléphone : 418 739-4317 • Télécopieur : 418 739-4823  
Courriel : sainte-luce@sainteluce.ca • www.sainteluce.ca



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec  
MRC de La Mitis  
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le mardi 11 juillet 2017 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon, les conseillers Nathalie Pelletier, Stéphanie Gaudreault, Pierre Beaulieu, Bertrand Lechasseur, Yves G. Ouellette. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification au contrat des rénovations de l'ancienne église du secteur Luceville
4. Demande du Cercle de Fermières
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

#### 1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon procède à l'ouverture de la séance.

2017-07-178

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Yves G. Ouellette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

2017-07-179

#### 3. Modification au contrat des rénovations de l'ancienne église du secteur Luceville

Il est proposé par madame Nathalie Pelletier et unanimement résolu que la directive de chantier A-02 révisée, présentée par madame Christine Blanchette et recommandée par madame Geneviève Landry, de la firme *Les architectes Proulx Savard*, en date du 11 juillet 2017, qui prévoit un crédit de l'ordre de 125 190 \$ avant taxes, pour les travaux de rénovation de l'ancienne église du secteur Luceville, soit et est approuvée.

2017-07-180

#### 4. Demande du Cercle de Fermières

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que le maire et la directrice générale adjointe soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce, une lettre d'entente avec le Cercle de Fermières pour le prêt d'un local, pour y tenir leurs activités.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

### 5. Période de questions

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil.

### 6. Fermeture de la séance

Il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

2017-07-181

Je, Paul-Eugène Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paul-Eugène Gagnon  
Maire

Paul-Eugène Gagnon  
Maire

Jean Robidoux  
Directeur général et sec.-trésorier